

814049

* population de la métropole (source INSEE 2019)

n°61 le Journal

1^{er} trimestre 2023

Journal d'information de Bordeaux Métropole

BORDEAUX
MÉTROPOLE



> Télécabines,
donnez votre avis !

> Les coulisses
de la Coupe du Monde
de rugby

> Logement :
une équation
complexe



ZAP DE MÉTROPOLE	4	ÉVÉNEMENT	20
DOSSIER	8	Dans les coulisses de la Coupe du Monde de rugby	
Le logement : une équation complexe		Les parcs-relais métropolitains	22
LIEUX	14	BALADE	24
Entre géants et invisibles		Les sons de la métropole	
CARTE BLANCHE	16	D'UNE COMMUNE À L'AUTRE	26
Jean Mallard, peintre dessinateur		Le Bouscat à Villenave-d'Ornon	
DÉCRYPTAGE	18	RENDEZ-VOUS	28
Télécabines : donnez votre avis !		INFOS PRATIQUES	29
		PAROLE AUX GROUPES POLITIQUES	30



2023 : une année de réalisations pour notre territoire



© J.-B. Menges - Bordeaux Métropole

2023 ouvre la voie d'une nouvelle année riche en émotions sur le plan sportif et culturel. Bordeaux Métropole s'est imposée comme terre d'accueil de grands événements internationaux pour le plaisir de nos habitants. Ils animent le territoire et profitent à tous : commerçants, entreprises, associations, touristes, habitants... C'est donc avec joie que Bordeaux Métropole avancera ces prochains mois au rythme de l'arrivée du Tour de France le 7 juillet à Bordeaux, de l'Été métropolitain du 17 juillet au 27 août, du Décastar les 23 et 24 septembre, ou encore de la Coupe du Monde de Rugby 2023 du 8 septembre au 28 octobre. Ces événements, qui nous ont longtemps manqué, nous permettront de nous rassembler et de vivre, ensemble, des instants de convivialité et de belles victoires sportives.

Bordeaux Métropole poursuit aussi l'aménagement de notre territoire et l'amélioration de notre cadre de vie et 2023 est encore accompagnée de son lot de nouveautés.

Depuis le 1^{er} janvier, l'extension des consignes de tri concerne tout le monde ! Nous pouvons désormais mettre tous les papiers et les emballages ménagers dans le bac de tri. La régie publique de l'eau potable est, quant à elle, totalement opérationnelle et nous permettra de maîtriser le coût et la ressource, éléments déterminants en cette période inflationniste et suite aux épisodes de sécheresse.

Par ailleurs, nos déplacements au quotidien seront améliorés tout au long de l'année avec l'ouverture de l'extension de la ligne A du tram vers l'aéroport en avril, l'inauguration de la halte Sainte-Germaine au Bouscat en juin pour le passage du RER Métropolitain, ou encore la mise en service du nouveau réseau de transports en commun en septembre, plus étendu sur les 28 villes de la métropole. Au programme : davantage de bus, de cadencements de trams, de vélos, de trains, du transport à la demande, des aménagements sécurisés...

Nos grands chantiers entreront dans des phases stratégiques ou terminales : la jonction de la charpente métallique entre les deux rives du Pont Simone-Veil en début d'année pour une mise en service en juin 2024, la fin des travaux du bus express Gare St-Jean/St-Aubin de Médoc pour le premier semestre 2024, le choix du tracé des télécabines, ou encore la pose de la 1^{re} pierre de l'entreprise Hydrogène de France à Blanquefort, symbole fort de la réimplantation d'entreprise sur ce site depuis le départ de Ford.

Notre année s'annonce riche, captivante et remplie de changements. Grâce à vous, ensemble et collectivement, nous créons un territoire qui nous ressemble.

En 2023, vibrons au rythme du collectif !

Alain Anziani

Président de Bordeaux Métropole
Maire de Mérignac

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Anziani'.



© C. Barbier, Bordeaux Métropole



© J.B. Ménges, Bordeaux Métropole



© C. Goussard

Envie de nature ?

.....

De mars à juin, découvrez le programme d'animations du Parc des Jalles, pour petits et grands, concocté par Bordeaux Métropole, 9 communes et leurs associations partenaires.

C'est un territoire agricole, viticole, maraîcher, vaste de 6 000 hectares, qui s'étend sur 9 communes de la métropole bordelaise : Blanquefort, Bordeaux, Bruges, Eysines, Le Haillan, Le Taillan-Médoc, Martignas-sur-Jalle, Parempuyre et Saint-Médard-en-Jalles. Le Parc des Jalles est le premier parc naturel et agricole de l'agglomération. Cours d'eau, forêts, zones maraîchères, zones humides, berges de Garonne se dévoilent de mars à juin, au gré de balades au crépuscule, d'ateliers sensoriels et de visites animées par des associations locales. Explorez la forteresse de Blanquefort, le site naturel d'Olives à Parempuyre ou encore la Réserve Naturelle Nationale de Bruges. Prenez part aux chantiers participatifs, initiez-vous aux chants d'oiseaux... Des ateliers sont également dédiés aux enfants : jeux de piste, découverte des arbres, des grenouilles, des papillons, des moutons et des petites bêtes...

Programme sur bxmet.ro/parc-des-jalles

Donnez votre avis !

.....

Bordeaux Métropole poursuit la mise en place d'une Zone à Faibles Émissions, qui doit être effective au plus tard le 1^{er} janvier 2025, en application de la loi « Climat et résilience ». Participez à la consultation en cours.

Après une consultation ciblée de 7 mois, chacun est désormais invité à s'exprimer sur les modalités de déploiement et les mesures d'accompagnement qui permettront de mettre en œuvre la Zone à Faibles Émissions (ZFE) de façon plus équitable, efficace et tenable. Comment et où donner son avis ? Durant le premier trimestre 2023, plusieurs réunions publiques vont avoir lieu dans différentes communes de la métropole. Les stands mobiles, visant à délivrer de l'information sur le projet, se poursuivent en janvier et février (à Bruges, Eysines, Le Bouscat et Bordeaux Caudéran). Enfin, vous pouvez contribuer en ligne sur le site de la participation de Bordeaux Métropole.

Pour rappel, une ZFE est une zone comportant des voies routières où la circulation des véhicules les plus polluants est restreinte. L'objectif est d'améliorer la qualité de l'air et donc la santé de chacun en diminuant les émissions d'oxydes d'azote (NO₂) et de particules fines. Bordeaux Métropole a déterminé le périmètre géographique de la ZFE sur l'ensemble de l'intra-rocade, englobant tout ou partie de 14 communes de la métropole (Bègles, Bordeaux, Bouliac, Bruges, Cenon, Eysines, Floirac, Gradignan, Le Bouscat, Lormont, Mérignac, Pessac, Talence, Villenave d'Ornon).

Tout savoir sur le projet : bxmet.ro/zfe

Participez en ligne :

participation.bordeaux-metropole.fr

Le tri : plus facile

.....

Depuis le 1^{er} janvier les consignes de tri sont plus simples : tous les papiers et emballages se jettent dans le bac de tri (vert ou vert et jaune).

Vous avez reçu dans votre boîte aux lettres le nouveau guide du tri. En effet, depuis le 1^{er} janvier, le tri est devenu plus simple ! Pour recycler davantage de déchets, tous les papiers et les emballages, quel que soit leur matériau (plastique, métal, petits cartons), sont à jeter en vrac, vidés mais non lavés dans votre bac de tri. Capsule de café, pot de yaourt ou de crème, opercule, barquette en polystyrène, sachet plastique (fromage râpé, céréales, surgelés...), barquette en plastique (beurre, plats cuisinés...), film plastique, sachet et papier d'aluminium, tube de dentifrice, plaquette de médicaments, enveloppe à fenêtres... En cas de doute, vous pouvez consulter l'annuaire des déchets sur :

bxmet.ro/dechets



© C. Barbier, Bordeaux Métropole



© C. Goussard

Prix Coup de cœur

Chaque année Bordeaux Métropole récompense quatre projets remarquables de l'Économie Sociale et Solidaire. Zoom sur les lauréats 2022 !

Le Prix Coup de cœur de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) de Bordeaux Métropole récompense chaque année au mois de novembre des porteurs de projet innovant en matière économique, sociale et écologique dans la métropole bordelaise. Ce Prix attribue 5 000 € à 3 lauréats afin de les soutenir dans leur initiative. Née en 2021 et basée à Ambarès-et-Lagrave, l'association - *La Panière & Co* développe un service de blanchisserie en insertion utilisant des produits écoresponsables, avec des personnes éloignées de l'emploi.

- *Pépites*, association basée à Artigues-près-Bordeaux, œuvre en tant que ressourcerie d'objets de seconde main. C'est son « Pépites Tour », qui a été récompensé cette année : des ressourceries éphémères et itinérantes dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

- Le 3^e lauréat est l'association *Eco-Agir*, agréée Atelier Chantier d'insertion et basée à Talence. Elle a lancé en 2021 « Replay », une plateforme située à Bègles, qui collecte, trie et valorise des jouets usagers via le travail de personnes éloignées de l'emploi.

Enfin, un Prix spécial du jury (le Prix « Christian Valadou ») a été attribué à l'Association *Né.e.s pour agir*. Créée par une étudiante de Carbon-Blanc, cette association propose une nouvelle offre de collecte et de surcyclage des produits dits « TLC » (textiles, linges et chaussures) afin de leur donner une seconde vie notamment dans la filière événementielle (moquette, bâche...)

Pour rappel, l'ESS pèse 14 % de l'emploi privé sur la métropole (environ 38 500 salariés), regroupe près de 3 000 établissements employeurs dont 2 400 associations

bxmet.ro/ess-prix2022

Faites du sport !

Pratiquer une activité physique, c'est penser à sa santé. Pour vous aider à adopter ou reprendre l'exercice, rendez-vous dans les Maisons Sport Santé (MSS), implantées dans plusieurs communes de la Métropole !

Vous souhaitez débiter ou reprendre une activité physique mais vous ne savez pas à qui vous adresser ? Vous êtes atteint d'une maladie chronique et on vous a recommandé de choisir une activité physique adaptée ? Vous souhaitez simplement vous informer sur les bienfaits du sport ? La Maison Sport Santé (MSS) Bordeaux Métropole est là pour vous aider à trouver une activité physique adaptée à vos besoins ! La MSS est un établissement piloté par Bordeaux Métropole et l'Hôpital Suburbain du Bouscat, habilité par le ministère chargé des Sports et le ministère des Solidarités et de la Santé.

Le principe ? Vous proposer un programme « sport-santé » sur mesure et vous accompagner dans l'adoption d'un mode de vie plus actif. La MSS est ouverte à tous, que vous soyez sédentaires, en situation précaire ou encore atteint de maladies chroniques et en affection de longue durée.

Retrouvez les antennes de la MSS à Bègles, Cenon, Saint-Médard-en-Jalles et d'autres à venir !

bxmet.ro/contrat-local-de-sante-metropolitain



© V. Monthiers

Paysans d'aujourd'hui



Un « livre-rencontres » pour découvrir une quarantaine d'agriculteurs et d'agricultrices exerçant leur activité sur l'agglomération bordelaise.

Le livre *Paysans d'aujourd'hui – des agricultures en métropole bordelaise*, part à la rencontre de femmes et d'hommes ayant choisi d'être paysans aujourd'hui. Maraîchers, bergers, éleveurs, vignerons, apiculteurs, céréaliers, pêcheur et arboriculteur livrent leur parcours, leurs choix professionnels et nous plongent dans leur quotidien. Fruits d'une enquête en immersion de 3 années, ces récits de vie sont retranscrits par l'ethnologue Patrice Clarac et mis en lumière par le photographe Vincent Monthiers, dans un ouvrage co-édité par Bordeaux Métropole et les éditions confluentes. Ces portraits croisés permettent une approche originale du monde agricole périurbain et rendent compte de la nécessité de maintenir une agriculture locale, en faveur d'une alimentation de qualité et accessible à tous. Avec la préoccupation de faire plus de liens entre les consommateurs et les producteurs métropolitains, au cœur de la stratégie de résilience agricole et alimentaire de Bordeaux Métropole, *Paysans d'aujourd'hui* aborde la réalité des pratiques agricoles au plus près des grandes agglomérations. Disponible en librairie au prix de 35 € (inclus le DVD de la web-série documentaire « Autour de nous »)

bxmet.ro/paysans-d-aujourd-hui



© C. Goussard

L'eau, bien commun



Depuis le 1^{er} janvier, la gestion de l'eau est publique avec la régie de l'Eau Bordeaux Métropole.

C'est un tournant historique dans l'histoire de Bordeaux Métropole. Après 30 ans de délégation de son service de l'eau à Suez Eau France (anciennement Lyonnaise des eaux), Bordeaux Métropole a fait le choix déterminant en 2020 d'un passage en gestion publique. Objectif ? Réaffirmer le statut de bien commun de la ressource en pilotant l'ensemble du cycle de l'eau : gestion durable, transparence et maîtrise du prix. Créée juridiquement dès 2021, la régie de l'Eau Bordeaux Métropole est opérationnelle depuis le 1^{er} janvier dernier pour l'eau potable, l'eau industrielle et l'assainissement non collectif. En pratique, peu de changement pour les habitants : l'eau coule toujours au robinet. Ni l'installation, ni les compteurs ne sont modifiés. Sur le plan administratif, les abonnements sont transférés, sans frais. Un parcours en trois clics a été proposé, en novembre et décembre derniers, aux abonnés ayant opté pour le prélèvement automatique afin de transférer leur autorisation. L'accès aux espaces personnels des usagers est, quant à lui, maintenu avec les mêmes codes. Enfin, dans un contexte d'inflation qui pèse sur le pouvoir d'achat, la régie de l'Eau Bordeaux Métropole avec Bordeaux Métropole a fait le choix de ne pas augmenter les tarifs de l'eau potable au 1^{er} janvier 2023.

leaubordeauxmetropole.fr



© A. Péquin

Jardinez, broyez

Vous avez un jardin et vous ne savez pas quoi faire de vos déchets végétaux ? Bordeaux Métropole organise au printemps de nombreuses opérations de broyage gratuites et ouvertes à tous, sans inscription.

Le broyage réduit le volume des déchets de jardin en les transformant en paillage ou compostage. Les branchages et tailles sont réduites en broyat (copeaux) qui permet de limiter l'arrosage de vos plantes (broyat utilisé en paillage au pied des plantes), d'améliorer la qualité et la fertilité du sol et d'alimenter un composteur (associé aux épluchures de légumes ou aux restes de cuisine). Pour encourager cette pratique, Bordeaux Métropole propose des opérations de broyage en partenariat avec plusieurs communes. Deux types d'opération sont possibles : le broyage immédiat (vous arrivez avec vos branches et vous repartez 15 minutes après avec votre broyat) ou le broyage en deux-temps (vous déposez vos branches et quelques jours ou semaines plus tard, vous récupérez du broyat lors de la distribution). C'est gratuit et ouvert à tous, sans inscription.

Consultez à partir du mois de mars le calendrier des opérations prévues ainsi que les consignes à suivre pour bien préparer vos végétaux au broyage.

bxmet.ro/broyage



© J-B. Menges, Bordeaux Métropole

Recharge électrique

Bordeaux Métropole poursuit la modernisation des bornes de recharge pour véhicules électriques issues de l'ancien réseau d'autopartage Bluecub.

Sur les 65 stations issues de l'ancien réseau d'autopartage Bluecub, 24 ont d'ores et déjà été modernisées en fin d'année par Bordeaux Métropole. Les 41 stations restantes le seront courant 2023. En quoi consiste cette modernisation ? Il s'agit de remplacer les prises obsolètes par des prises standards de Type 2 afin de rendre accessibles ces bornes au plus grand nombre et de doubler la puissance de recharge pour la porter à 7,4 kW. Ces stations de recharge lente disposent de tarifs avantageux pour la recharge de nuit et complètent le maillage de 20 bornes accélérées et rapides existant sur le territoire. À noter également que la régie métropolitaine de stationnement MetPark a programmé l'implantation de 1 500 bornes de recharge pour véhicules électriques dans 26 de ses parcs de stationnement d'ici 2026.

Consultez la cartographie des bornes de recharge dans la métropole : bxmet.ro/bornes-recharge



© J-B. Menges, Bordeaux Métropole

Pont Simone-Veil

Nouvelle étape dans le chantier du pont Simone-Veil : la charpente métallique gagne la rive gauche.

Le chantier du pont Simone-Veil, qui reliera Bègles, Bordeaux et Floirac, vient de franchir une étape importante ! Depuis mars 2022, la charpente métallique avance peu à peu au-dessus de la Garonne. Les bi-poutres (deux poutres métalliques parallèles fixées l'une à l'autre) sont assemblés rive droite, avant d'être « poussés » progressivement d'une pile à une autre, vers la rive gauche. Le déplacement des poutres au-dessus de l'eau est assuré par un système de treuil, très minutieux. Le 17 janvier dernier, le premier bi-poutre a atteint la rive gauche reliant ainsi symboliquement les deux rives. Au mois de mai, les quatre bi-poutres seront arrivés à bon port et la charpente sera prête à soutenir le tablier en béton du pont. Ce dernier sera coulé d'ici septembre.

bxmet.ro/pont-simone-veil

Logement : une équation complexe

PARCE QU'IL SE TROUVE À LA CROISÉE DE MULTIPLES ENJEUX, NOTAMMENT SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX, LE LOGEMENT CONSTITUE UN DÉFI COMPLEXE POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES. ET CE D'AUTANT QUE LE SECTEUR DE L'IMMOBILIER CONNAÎT DEPUIS DEUX ANS UNE FORTE CRISE. DANS CE CONTEXTE, BORDEAUX MÉTROPOLÉ MISE SUR L'INNOVATION ET MULTIPLIE SES OUTILS D'INTERVENTION.



© a'urba

Réduire à la source la consommation de ressources

Pour l'Agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine (a'urba), le logement doit désormais s'inscrire dans un urbanisme qualitatif moins gourmand en espaces et en matériaux. Éclairage avec son nouveau directeur, Simon du Moulin de Labarthète.

Face à la raréfaction du foncier et la nécessité de préserver les espaces naturels, faut-il construire moins ou peut-on construire différemment ?

Simon du Moulin de Labarthète (SdMdL) :

Il est possible de construire tout autant de logements avec une consommation foncière bien moindre, à condition de construire différemment. Cela implique de promouvoir les logements collectifs mais aussi des logements individuels moins consommateurs d'espace. L'une des pistes les plus prometteuses réside dans les logements dits intermédiaires. Dans l'agglomération bordelaise, la consommation foncière moyenne pour un logement individuel est située entre 400 et 600 m² alors qu'en logement collectif elle se situe en dessous de 100 m². Les logements intermédiaires offrent un ratio intéressant autour de 150 m². Ils peuvent prendre différentes formes : logements individuels superposés avec jardins et grandes terrasses, maisonnettes, logements individuels groupés, en bande, à patio...

L'a-urba promeut également l'idée d'un urbanisme circulaire. De quoi s'agit-il ?

SdMdL : La logique de l'urbanisme circulaire est de réduire à la source la consommation des ressources, et notamment du sol, mais aussi des matériaux de constructions. Quand une ville grandit, elle grignote des espaces, consomme des surfaces naturelles ou agricoles et laisse derrière elle des friches industrielles, des bâtiments en déshérence, des terrains pollués. Parmi les pistes explorées, l'a-urba analyse la capacité du foncier et des bâtiments existants, publics et privés, à être mobilisés pour de nouveaux usages, économiques ou résidentiels. L'agence investit également avec Bordeaux Métropole la question de la transformation des centres de recyclage (déchèteries) en lieux ressources favorisant le changement d'usages : tri, recyclage, réemploi.

La densification soulève beaucoup d'inquiétudes. Une ville peut-elle se développer en gardant ses qualités de vie et urbaine ?

SdMdL : Oui, une ville et des quartiers plus denses sont compatibles avec une forte qualité urbaine. Les habitants que nous sommes ont une perception de la densité qui peut être assez éloignée de la réalité. La hauteur des bâtiments ne rend pas forcément compte de la densité réelle. Ainsi, le quartier du Grand Parc avec ses 100 logements par hectare n'est pas plus dense qu'un quartier d'échoppes qui l'entoure (90 logements par hectare). Il est même trois fois moins dense que le quartier central de Saint-Pierre (300 logements par hectare). L'analyse précise des réactions des habitants permet de mesurer que nous sommes souvent prêts à accepter de plus fortes densités à condition que la hauteur du bâtiment ne réduise pas la luminosité des logements (avec une ombre portée sur la parcelle) et qu'elle permette de préserver leur intimité. Le végétal, la plantation d'arbres, la réalisation d'espaces communs, la qualité d'insertion dans le quartier sont autant d'éléments qui rendent acceptables la densification par tous.

● Aller plus loin

L'a-urba publie régulièrement des enquêtes et analyses sur la question du logement. Elles sont disponibles sur leur site aurba.org
rubrique Productions / Habitat

Construire différemment

RÉPONDRE AUX BESOINS DE LOGEMENT - EN QUANTITÉ, QUALITÉ, VARIÉTÉ ET ACCESSIBILITÉ -, TOUT EN PRÉSERVANT L'ENVIRONNEMENT ET LA DOUCEUR DE VIVRE, C'EST LE DÉFI AUQUEL S'ATTÈLE LA FABRIQUE DE BORDEAUX MÉTROPOLE DEPUIS 10 ANS, EN EXPÉRIMENTANT UNE NOUVELLE FAÇON DE CONSTRUIRE LA VILLE.

Deux lots de 40 et 68 logements à Bassens, 500 au Haillan ou encore 2 800 à Mérignac Soleil. Ce sont tantôt du travail de dentelle, tantôt des aménagements d'ampleur que pilote la Fabrique de Bordeaux Métropole (La Fab). Créée en 2012 par la collectivité (alors Communauté urbaine de Bordeaux) et ses communes membres, cette société publique qui fête ses 10 ans a la mission de coordonner le programme « Habiter, s'épanouir – 50 000 logements accessibles par nature ». Avec un objectif : répondre aux besoins de logements, prégnants sur le territoire, autant qu'aux enjeux environnementaux et sociaux associés.

Pour y parvenir, La Fab pense le logement en lien avec les déplacements, la nature, l'économie, les services, le cadre de vie pour développer des projets adaptés aux territoires. Le choix des sites est essentiellement guidé par l'existence d'un accès aux transports en commun reliant par exemple les pôles économiques, les gares, les espaces verts. Le tout en concertation avec les communes, les habitants et les opérateurs publics et privés qui construisent les logements.

Un équilibre subtil entre ville et nature

Une des opérations les plus emblématiques de ce programme a commencé en 2018 et devrait s'achever en 2032. Il s'agit ni plus ni moins que de transformer 69 hectares d'une zone commerciale, celle de Mérignac Soleil, en un véritable quartier urbain vivant. Le secteur dispose pour cela de nombreux atouts, à commencer par son emplacement, entre le centre de la métropole et la zone économique de l'Aéroparc, et sa desserte en tramway dès 2023. Il présente cependant les caractéristiques d'une urbanisation des années 60, de vastes zones de parkings et un sol artificialisé à 98 %. Pour en faire un nouveau quartier agréable à vivre, l'espace doit donc être entièrement repensé.

Afin de redevenir vivants, les sols seront décrotés, dépollués et refertilisés. 14 000 arbres de haute tige seront plantés et deux parcs publics créés. L'ensemble a été pensé de façon à lutter contre les îlots de chaleur, améliorer la qualité de l'air, recréer des écosystèmes, rendre leur perméabilité aux sols et ainsi restaurer les cycles de l'eau. Soit la plus grande opération de renaturation de France, et l'une des plus importantes en Europe, qui a valu au projet d'être lauréat du programme national d'investissement « France 2030 » en tant que « démonstrateur de la ville durable ».

LE LOGEMENT DANS LA MÉTROPOLE EN CHIFFRES

- **428 724 logements**
- 43 % de propriétaires, 56 % de locataires, 2 % autres
- 36 % de logements construits avant 1970,
- 28 % de 1971-1990, 16 % de 1991-2005, 18 % depuis 2006
- **70 % de la population éligible au logement social**
- En 2021, 40 553 demandes pour 7 463 attributions.
- 31 % des demandeurs sont des personnes seules et 22 % des personnes seules avec enfants.
- 68 % des demandeurs sont sous les seuils du Prêt Locatif Aidé d'Intégration (Ressources de 11 626 €/an pour une personne seule, 22 665 € pour un couple avec 2 enfants)



Mérignac Soleil



Mérignac Langevin

Objectif de Bordeaux Métropole : construire 7 500 logements par an dont 3 000 locatifs sociaux

Source : A'urba, Tableau de bord Habitat et Bordeaux Métropole

Habiter la ville

Cette renaturation s'accompagne d'un développement des voies piétonnières et cyclables et d'une volonté d'offrir de larges espaces publics (près de 19 hectares) propices à l'émergence d'une vie de quartier. Les habitants des futurs 2 800 logements bénéficieront aussi de commerces de proximité à côté des grandes enseignes réinstallées en rez-de-chaussée, ou encore d'équipements publics comme un groupe scolaire de 17 classes et une crèche.

Comme la place rendue à la nature, cette approche se retrouve dans tous les programmes d'aménagement de La Fab. À Gradignan par exemple, la structure s'attache à consolider le centre-ville et son activité commerciale. Dans le centre-bourg de Bassens, c'est une maison médicale et une pharmacie qui s'ajoutent aux 68 logements. Au Bouscat - Libération, en lieu et place d'une concession automobile, les logements livrés s'organisent autour de rues piétonnières qui accueillent déjà un café, une librairie, un restaurant, des services paramédicaux et médicaux, etc.

Des logements accessibles

Autre ambition du programme, et sans doute la plus difficile dans un contexte où le coût des travaux a explosé et où le prix du foncier reste très élevé : offrir une part de logements à des prix maîtrisés, en rapport avec les capacités budgétaires des ménages métropolitains. La Fab y parvient à hauteur de 60 %, comprenant à la fois du logement social, de l'accession sociale à la propriété et du logement abordable (dont le prix de vente n'excède pas 2 500 euros le mètre carré). Elle utilise pour cela différents outils comme le bail réel solidaire (lire page 13). La qualité des logements n'est pas pour autant négligée. Dans ses négociations avec les opérateurs publics et privés, La Fab inclut des standards élevés (lire l'interview de Jérôme Goze), considérant que la qualité architecturale n'est pas un luxe mais une nécessité pour tous.

Cette façon de construire et d'aménager atteint-elle ses objectifs du point de vue des habitants ? C'est ce que cherche maintenant à savoir La Fab. Grâce à un partenariat noué avec un laboratoire de l'École d'architecture et du paysage de Bordeaux (PAVE, Profession Architecture Ville Environnement), leur ressenti sur le logement et le quartier sera évalué sur l'ensemble des projets livrés. Un regard critique, qui permettra si besoin d'adapter encore les modalités d'intervention de La Fab.



Le Bouscat Libération

TROIS QUESTIONS À JÉRÔME GOZE, DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ DE LA FAB

Depuis 10 ans, La Fab expérimente des réponses adaptées et innovantes aux besoins de logements sur la métropole. Un bilan qui, s'il ne suffit pas à répondre à l'ampleur de la demande, montre, selon Jérôme Goze, qu'il est possible de fabriquer la ville différemment.

En dix ans, combien de constructions de logements ont été impulsées par La Fab ?

Initialement, 18 îlots avaient été identifiés pour faire la démonstration qu'il est possible de produire une offre de logement abordable pour les ménages, de qualité et connectée aux transports en commun. À ce jour, plus de 10 500 logements sont programmés et 4 400 sont soit livrés, soit en chantier ou soit en instruction de permis de construire. Le temps de l'aménagement est, lui, plus long : 12 concessions d'aménagement sont actuellement pilotées par La Fab. Elles comprennent des logements, des commerces mais aussi des espaces publics, des parcs et des équipements. C'est à la fois beaucoup en termes d'action publique, mais pas assez vis-à-vis des besoins et attentes.

Le programme « Habiter, s'épanouir – 50 000 logements accessibles par nature » avait pour ambition de produire des logements différemment. A-t-il effectivement amené des innovations ?

Ce programme a permis de faire émerger des réponses adaptées aux besoins locaux, comme des terrasses généreuses, des doubles orientations permettant des ventilations naturelles, mais aussi des réponses plus innovantes comme « la pièce en plus » ou bien des espaces de travail en prolongement des espaces domestiques. Les logements produits sont aussi plus grands, en moyenne de plus de 7 m², que ce qui est produit par ailleurs sur le marché. Le travail de La Fab a d'ailleurs été labellisé comme « engagé pour la qualité du logement de demain » par les ministères de la Culture et du Logement en mars 2022, notamment pour cinq projets, dont trois livrés.

Et en matière environnementale ?

La Fab s'est engagée depuis 2017 dans deux démarches complémentaires : le management environnemental – avec le développement d'un outil permettant d'évaluer l'impact environnemental de ses opérations dès la phase de conception jusqu'à la livraison sur plus de 24 indicateurs – et le réemploi des matériaux issus de ses chantiers de démolition. L'ambition est d'étendre ces innovations à l'ensemble du territoire métropolitain.



© M. Etcheverria



© J.B. Menges, Bordeaux Métropole

Rénovation énergétique : « Depuis, je revis ! »

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS CONSTITUE UN ENJEU MAJEUR POUR LE CONFORT, LA SANTÉ ET LES DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES DES HABITANTS, COMME POUR L'ENVIRONNEMENT. ACCOMPAGNÉE PAR LE DISPOSITIF MÉTROPOLITAIN MA RÉNOV, VÉRONIQUE ROSSOW S'EST LANCÉE DANS CE CHANTIER. ELLE NOUS RACONTE...

« Quand j'ai acheté cette échoppe en septembre 2020, elle était dans son jus et ouverte à tous vents. Elle devait faire l'objet d'une rénovation globale. Mon projet était ficelé et avait du sens au niveau patrimonial. Travaillant dans le développement, la question écologique était aussi importante, d'autant que l'appartement où je vivais jusque-là était une passoire thermique. J'ai cependant eu des problèmes avec mon premier maître d'œuvre et les travaux ont pris plusieurs mois de retard. Ma capacité d'emprunt s'est alors trouvée réduite car la banque a pris en compte mes revenus 2020, qui avaient beaucoup baissé du fait des confinements. J'ai commencé à chercher des subventions et ai découvert le dispositif Ma Rénov de Bordeaux Métropole. J'étais dans les starting-blocks !

Une personne de la Métropole est très rapidement venue puis a mandaté un cabinet d'experts pour faire un état des lieux thermique. Mon projet répondait aux critères et j'ai pu bénéficier des aides sur le fil grâce à l'accompagnement de la Maison de la Promotion Sociale puis d'InCité. Ce que j'ai aimé aussi c'est le fait que les artisans qui sont intervenus chez moi avaient été sensibilisés en amont par un bureau d'études pour réaliser une rénovation de qualité (test d'infiltrométrie pour vérifier la bonne étanchéité lors de la pose de menuiseries par exemple).

MA RÉNOV, EN BREF

Lancé en 2017, le dispositif **Ma Rénov de Bordeaux Métropole** accompagne gratuitement les habitants des 28 communes dans leur projet de rénovation énergétique. Grâce à une plateforme et un réseau de conseillers issus de partenariats associatifs, les propriétaires (occupants ou bailleurs) et locataires peuvent être assistés dans :

- la conduite de leur projet de rénovation
- l'identification des études préalables (audits, expertises...)
- la priorisation de leurs travaux
- la mise en relation avec des professionnels
- la définition du plan de financement et le montage des dossiers de subventions.

Pour en bénéficier, vous pouvez créer votre espace sur

marenov.bordeaux-metropole.fr ou entrer directement en relation avec un conseiller au **05 57 20 70 20**.

Le toit et les murs non mitoyens ont été isolés avec de la laine de verre à base de verre recyclé et un placo faiblement émetteur de COV [Composés Organiques Volatils, ndlr]. Les menuiseries et volets ont été changés, une dalle en béton a été coulée dans la cave. J'ai fait installer une climatisation réversible et des panneaux photovoltaïques qui couvrent 70 % de ma consommation électrique. La partie rénovation énergétique aura coûté environ 50 000 euros, mais j'ai pu obtenir presque 29 000 euros de subventions cumulées. Et depuis, je revis. La maison est très agréable. Je n'imaginais pas qu'une vieille maison puisse l'être autant. Je conseille à tout le monde de rentrer dans ce type de rénovation vertueuse. »

La rénovation énergétique en chiffres

- **30 %** de l'énergie consommée sur le territoire métropolitain est attribuée aux logements.
- **36 600** foyers seraient en précarité énergétique.
- **2 312** ménages en maison individuelle, **360** nouvelles copropriétés et **190** ménages « modestes » ont été accompagnés en 2021 par le dispositif Ma Rénov.
- Bordeaux Métropole consacre **26,2 M €** à la rénovation énergétique dans son programme d'investissement 2022-2026.
- Chaque année, d'ici 2026, Bordeaux Métropole entend rénover **9 500** logements du parc privé et **2 000** logements du parc social.
- Bordeaux Métropole a voté en mai 2022 un fonds de solidarité climat destiné aux ménages les plus fragiles.

Agir pour un logement pour tous

POUR PERMETTRE À TOUS D'ACCÉDER À UN LOGEMENT, ET DE QUALITÉ, BORDEAUX MÉTROPOLÉ UTILISE DIFFÉRENTS OUTILS. LE 25 NOVEMBRE, CET ARSENAL A ENCORE ÉTÉ RENFORCÉ PAR UN PLAN D'ACTIONS 2023-2024 AFIN DE S'ADAPTER À LA CONJONCTURE IMMOBILIÈRE, FORTEMENT IMPACTÉE PAR LA CRISE SANITAIRE ET L'INFLATION DU PRIX DES ÉNERGIES. EXEMPLES...

La lutte contre le mal-logement et l'habitat indigne

Depuis le 1^{er} janvier 2022, Bordeaux Métropole expérimente la déclaration de mise en location, le permis de louer et le permis de diviser un bien. Des périmètres géographiques ont été identifiés notamment ceux comptant une proportion importante d'habitat dégradé dans 16 communes volontaires. Dans ces zones, les propriétaires louant un bien ou souhaitant le diviser à des fins de location ont ainsi l'obligation de transmettre les diagnostics techniques, accompagnés si besoin de plans ou de photos, aux services de Bordeaux Métropole qui peut également effectuer des visites. Un non-respect des obligations réglementaires peut aboutir à une interdiction de louer ou de diviser le bien, une obligation de travaux ou des amendes pouvant atteindre 25 000 euros.

L'accompagnement des copropriétés fragiles

Bordeaux Métropole a reconduit en 2022 son Programme opérationnel de prévention et d'accompagnement en copropriété (POPAC). Il s'agit d'apporter des réponses aux difficultés rencontrées par les copropriétés en situation de fragilité (aide aux diagnostics énergétiques, prévention de risque sécurité et péril, planification de travaux...).

L'encadrement des loyers expérimenté à Bordeaux

Depuis le 15 juillet 2022, dans la commune de Bordeaux, les loyers ne peuvent plus dépasser un plafond de référence, fixé chaque année par le préfet. Cela s'applique aux logements mis ou remis à la location comme résidence principale (première mise en location, changement de locataires, renouvellement de bail, bail mobilité). Le bail doit par ailleurs mentionner ce loyer de référence pour permettre aux locataires de faire valoir leurs droits en cas de dépassement.

Le soutien à la production de logements locatifs sociaux en Vefa

La moitié des logements sociaux sont aujourd'hui construits en « Ventes en État Futur d'Achèvement » (Vefa, aussi appelées vente sur plans). C'est-à-dire qu'un promoteur immobilier revend une partie des logements à des bailleurs sociaux. Jusqu'à présent, l'aide financière de Bordeaux Métropole pour leur production était conditionnée à un plafonnement des prix de revente, entre 1 950 et 2 100 €/m² (selon les secteurs et la présence ou pas de parking). Ce plafond va être relevé d'environ 10 %, pour tenir compte de la hausse des coûts de construction et ainsi inciter les promoteurs à leur production.



© C. Goussard

Une charte pour pérenniser et encadrer le Bail réel solidaire

Le Bail réel solidaire est un nouvel outil facilitant l'accession à la propriété. Ce dispositif distingue le foncier du bâti. Le foncier est acheté par un organisme dit « de foncier solidaire » qui le loue ensuite, dans le cadre d'un bail de très longue durée (18 à 99 ans, rechargeable) et contre une redevance, à un ménage dont les revenus sont moyens (c'est-à-dire qui ne lui permettent pas d'accéder au logement privé). Ce dernier peut ainsi acquérir ou construire son logement en dessous du prix du marché, sans être propriétaire du terrain. En contrepartie, il ne pourra le revendre qu'à un prix plafonné, pour permettre à un nouveau ménage aux revenus moyens, de l'acheter. Bordeaux Métropole a décidé d'encadrer ce dispositif par une charte qui permettra de suivre son évolution sur le territoire et d'accompagner son développement, tout en veillant au caractère abordable des projets.

bxmet.ro/louer-son-logement

Entre géants et invisibles

GRANDS COMME 1 À 35 PISCINES OLYMPIQUES, APPARENTS OU SOUTERRAINS, 228 « BASSINS DE RÉTENTION » PIQUETTENT LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN. FOCUS SUR CES LIEUX MÉCONNUS.

Bassin de rétention de la Grenouillère

Guettant l'orage soudain, attendant les pluies diluviennes, ils sont 24h/24h sur le qui-vive, connectés à un réseau de contrôle remarquablement sophistiqué. Les bassins de rétention de la métropole sont capables, en quelques heures d'absorber 2 millions de m³ d'eau, soit la consommation moyenne d'une famille de 4 personnes pendant 133 siècles ! On pourrait s'attendre à ce que le vertige que peuvent donner ces chiffres se matérialise dans la réalité, mais non... Ignorées du grand public, hormis parfois de leur voisinage, ces constructions passent la plupart du temps inaperçues. Elles n'en ont pas moins des choses passionnantes à raconter.

Maillant toute la métropole bordelaise, dont une grande partie se trouve en cuvette, les bassins de rétention se sont développés sur le territoire à partir des années 1980 en réponse aux grandes inondations du début de la décennie. Un vaste plan d'aménagement a été programmé sur une trentaine d'années, qui perdure encore aujourd'hui, comme en témoignent les dernières installations récemment observées places Nansouty et Dormoy. Si les bassins sont globalement à ciel ouvert en périphérie (entre l'extérieur de la rocade et la ceinture ferroviaire), ils s'enterrent progressivement en allant vers les zones urbaines plus denses.



Télécontrôle RAMSES

Veilleurs discrets

Disparaissant du paysage dès leur construction achevée, ils veillent ensuite en toute discrétion sur la tenue hors d'eau de leur périmètre. Cachés au revers d'une place, d'un terrain de foot ou de rugby, au-dessous d'une résidence (...), ils sont parés à contenir

« Un cylindre de 15 m de diamètre et de 20 m de profondeur »

les surplus d'eau tombés du ciel que des sols très imperméabilisés* ne permettent plus d'absorber. Sous la nouvelle place Nansouty par exemple, un cylindre de 15 m de diamètre et de 20 m de profondeur est prêt à accueillir les trop pleins depuis 2019 ; il est

l'équivalent d'un immeuble de 6 étages ! Mais c'est une miniature encore au regard de la Grenouillère qui affiche, sous le Grand Parc, une contenance 25 fois supérieure ! Doté d'une configuration spéciale, ce géant de la Métropole assure en prime, par un ingénieux effet de tourbillon une fonction de dépollution avant que les eaux décantées ne soient pompées pour être renvoyées en milieu naturel ou dans le circuit d'assainissement. Pour tout comprendre de ses fonctions, des visites sont autorisées une fois par an à l'occasion des Journées du Patrimoine.

Une autre visite impressionnante est celle du télécontrôle RAMSES (Régulation de l'Assainissement par Mesures et Supervision des Équipements et Stations). Avant-gardiste au moment de sa mise en service en 1992, et toujours considéré à la pointe, le centre de pilotage allie capteurs, pluviomètres, bulletins météo, intelligence artificielle et humaine pour veiller non-stop sur le réseau des eaux pluviales. Confié à la Sabom, filiale de Véolia, le télécontrôle RAMSES pilote l'ensemble du système de lutte contre les inondations. Il est doté d'un très intéressant espace pédagogique qui révèle aux scolaires et au grand public quelques-uns des secrets du complexe fonctionnement de ces veilleurs de l'ombre métropolitains.

● Aller plus loin

- Visitez l'espace pédagogique du télécontrôle RAMSES pedagogie@sabom.fr



© J-B. Menges, Bordeaux Métropole

*C'est-à-dire recouverts d'un matériau imperméable tel que le béton ou l'asphalte.





CARTE BLANCHE

Jean Mallard,
artiste peintre,
dessinateur,
met en scène une vue
poétique des hauteurs
de la métropole
bordelaise, en utilisant
la gouache et l'aquarelle,
ses techniques
de prédilection.

jeanmallard.com

Télécabines : donnez votre avis !

RELIER RIVE DROITE ET RIVE GAUCHE PAR CÂBLE :
LE PROJET DE TÉLÉCABINES URBAINES SE DESSINE.
LA CONCERTATION LANCÉE PAR BORDEAUX MÉTROPOLE
EN NOVEMBRE S'ACHÈVERA LE 13 FÉVRIER 2023, AVEC
UNE DERNIÈRE RÉUNION PUBLIQUE LE 2 FÉVRIER.
TOUT LE MONDE EST INVITÉ À PARTICIPER.

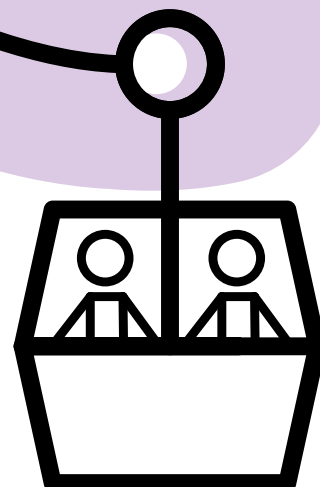
« J'ai l'impression d'être au ski » : le sentiment est très partagé par les promeneurs du Quai Richelieu qui y découvrent les deux cabines exposées depuis décembre. « J'aimerais déjà découvrir le panorama qu'on aura au-dessus de la Garonne ». « C'est positif de passer d'une rive à l'autre ainsi, alors que ça devient si difficile avec les moyens actuels ». « Il y a même de la musique dans les cabines ! ». Chacun y va de son commentaire, découvrant que le déplacement par câble est un mode de transport en commun en plein essor à travers le monde. C'est à New York dans les années 80 que l'un des premiers a été mis en service. À vocation touristique dans un premier temps, il est ensuite devenu une réponse adaptée aux enjeux de mobilité. En France, à Brest, il permet de franchir la rivière Penfeld depuis 2016 et a été pleinement intégré au réseau de transports en commun. Deux autres projets de ce type ont vu le jour en 2022 à Saint-Denis-de-la Réunion et Toulouse. Le transport par câble est en cours de développement à Grenoble (en plus de celui créé en 1942), Créteil, Ajaccio et Nice.

Sur notre territoire, l'enjeu est de réfléchir à de nouveaux modes de transport du quotidien entre les deux rives qui permettraient de décongestionner le trafic routier déjà important tout en anticipant l'arrivée de nouveaux habitants. La population du secteur concerné va croître de 30 % entre 2020 et 2030, et le nombre d'emplois de 23 %.

Le pont levant Chaban-Delmas est la seule possibilité de franchissement entre Lormont-Cenon et le quartier bordelais des Bassins à flot. La section de tramway A située entre Buttinière et la Garonne est la plus chargée du réseau et la plus saturée en heure de pointe. Aujourd'hui, de la Buttinière à Achard, il faut pour se déplacer 45 minutes en tramway, 60 en bus, 30 en combinant les deux, 25 minutes à vélo, 15 à 35 en voiture en fonction des embouteillages, une heure à pied...

Mise en service en 2028

Les barrières physiques qui contraignent le développement des offres de transport en commun sont multiples sur le secteur : la topographie des coteaux, les lignes ferroviaires, les voies routières, la Garonne large de plus de 400 mètres à cet endroit... Or, le transport par câble est une technologie particulièrement adaptée au franchissement d'obstacles et dénivelés importants. Dans le cadre des études d'opportunité d'une nouvelle liaison entre les deux rives, plusieurs solutions alternatives ont été comparées : l'amélioration de la desserte de bus existante, la création d'un service combinant transport fluvial et bus, d'une ligne de tramway, de bus express ou d'une ligne de transport par câble. Cette dernière a finalement été retenue.



Réunion publique

LE PROJET EN CHIFFRES

- **3 communes** concernées
- **9 tracés** soumis à la concertation
- **9 000 à 18 000 voyageurs/jour** selon les tracés
- **2 à 4 stations**
- **7 à 10 minutes** de temps de parcours
Cabines **100 % accessibles** aux PMR, vélos, familles...
- Mise en service **2028**

Les études menées depuis 2019 ont abouti à 9 tracés choisis pour leur pertinence et leur faisabilité technique, portés aujourd'hui à la concertation. Ces 9 tracés, regroupés en 3 familles (bleu-vert-rouge), comportent entre deux et quatre stations : un terminus rive gauche (Achard ou La Cité du Vin), un rive droite (Buttinière, Rocher de Palmer ou éventuellement 4 pavillons), et pour les familles vertes et rouges une station intermédiaire dans le quartier de Lissandre. Les tracés font entre 1,8 et 2,7 kilomètres de longueur. Ils permettront un trafic quotidien estimé de 9 000 à 18 000 voyageurs selon le tracé avec un trajet imbattable de 7 à 10 minutes. Les infrastructures et les télécabines assurent une parfaite accessibilité aux personnes à mobilité réduite, poussettes, vélos... Coût du projet : de 53 à 83 M€ selon le tracé pour une exploitation/maintenance de 3 à 4,5 M€ annuels.

À l'issue de la concertation, si le projet se poursuit, la traversée de la Garonne nécessitera d'ériger des pylônes de 80 à 110 mètres de haut selon les tracés. Les études ultérieures doivent permettre de définir précisément leur nombre et leur implantation. Leur design fera également l'objet d'une attention particulière. Les futures télécabines seront pleinement intégrées au réseau de transport en commun de Bordeaux Métropole TBM. Elles devraient bénéficier des mêmes conditions tarifaires que les bus et tramways. Une passerelle dédiée aux piétons et aux vélos sera construite entre le Rocher de Palmer et la Buttinière, et des parcs-relais créés ou agrandis. L'ensemble des études réalisées et les tracés envisagés sont à retrouver sur le site Internet de Bordeaux Métropole.



© J.B. Menges, Bordeaux Métropole

Un patrimoine sensible

Comme toute infrastructure, l'intégration d'un transport par câble dans son environnement doit faire l'objet d'une attention particulière. Des études et diagnostics sont réalisés au niveau de la faune et de la flore, du paysage, des monuments historiques... Mais d'autres villes européennes classées sites Unesco comme Porto, Dubrovnik ou Dinant ont bien réussi à intégrer les transports par câble. L'impact sonore est faible, comparé à une voiture ou un tram, et les choix de matériaux (câbles...) permet encore de le diminuer. Les travaux, limités aux stations et aux pylônes, génèrent moins de contraintes pour les riverains que ceux réalisés pour les autres modes de transport en commun. La maintenance est exigeante et les process de sécurité très précis et contrôlés.

La concertation qui a lieu depuis novembre jusqu'à février 2023 permet de recueillir les contributions des habitants, de débattre de l'opportunité, des objectifs et des caractéristiques du projet, des enjeux socio-économiques qui s'y attachent ainsi que de leurs impacts significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire, des solutions alternatives, des modalités d'information et de participation du public. Après la publication du

Tout le monde peut participer

> Registres papier

- à Bordeaux Métropole
- dans les mairies de Bordeaux maritime, Cenon et Lormont,
- à la Maison Écocitoyenne de Bordeaux
- sur les stands mobiles (liste disponible sur participation.bordeaux-metropole.fr)

> Vous préférez le web ?

- Contributions par email à telecabines@bordeaux-metropole.fr
- Sur le site participation.bordeaux-metropole.fr

Exposition immersive gratuite

à la Maison Écocitoyenne, quai Richelieu à Bordeaux, jusqu'au 11 février.

Télécabines en démonstration sur ce quai.

Réunion publique de clôture jeudi 2 février à 18h dans le hall de l'Hôtel de la Métropole, esplanade Charles-de-Gaulle (accessible aussi en distanciel).

bilan et des recommandations par la garante de la Commission Nationale du Débat Public, les élus décideront en mai de poursuivre ou non le projet. Le dossier technique sera alors élaboré (études de conception, sélection du projet architectural, enquête publique, etc.), le dossier réglementaire instruit en 2026 pour un chantier en 2027-2028.

Consultez la carte des tracés sur bxmet.ro/telecabines



© J.B. Menges, Bordeaux Métropole

Dans les coulisses de la Coupe du Monde de Rugby

POUR LA DEUXIÈME FOIS DE SON HISTOIRE, LA MÉTROPOLE BORDELAISE ACCUEILLERA PLUSIEURS MATCHES DU PLUS PRESTIGIEUX DES TOURNOIS INTERNATIONAUX DE JEU À XV. INCURSION DANS LES VESTIAIRES DE L'ORGANISATION D'UN GRAND RENDEZ-VOUS POPULAIRE.

186 000 spectateurs attendus, 8 équipes reçues, 5 matches sur les 48 du tournoi... La métropole bordelaise prend une part active dans l'accueil de la dixième Coupe du Monde de Rugby à XV du 8 septembre au 28 octobre prochains. Une chance ? Sans aucun doute ! Mais une chance un peu provoquée par un travail de longue haleine mené en amont, en coulisse, pour que le stade de Bordeaux s'enflamme devant le cibi des Fidji, vibre à l'écho de l'hymne hybride sud-africain et que les amateurs de ballon ovale puissent s'offrir des souvenirs mémorables... Car, on s'en doute, l'organisation d'événements sportifs d'une telle ampleur ne s'improvise pas. Dans les bureaux de Bordeaux Métropole, le projet Coupe du Monde 2023 de Rugby a commencé en 2017 par son dépôt de candidature en

étroite collaboration avec la Ville de Bordeaux pour faire partie des neuf sites français choisis pour accueillir les différentes phases de la compétition. Retenue aux côtés de Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Nice, Saint-Denis, Saint-Etienne et Toulouse, le territoire prépare depuis lors les mille et un détails qui permettront le bon déroulement de la fête. À la désignation officielle de la France comme pays hôte, en septembre 2017, a succédé la signature d'une convention

en bonne et due forme, fixant les cinq engagements de la métropole envers l'organisateur : disposer d'un stade performant et de grande capacité, mettre à disposition des équipes en lice un certain nombre d'infrastructures sportives (terrain d'entraînement, piscine, gymnase et salle de musculation), organiser toutes les questions de mobilité et de sécurité pour le bon acheminement des dizaines de milliers de spectateurs venant assister aux matches, mettre en place un programme d'animations pour que tout le territoire participe à

« un vaste programme d'animations sportives, mais aussi artistiques et culturelles »



© Martin Bureau

l'événement, recruter et former un nombre suffisant de volontaires pour pouvoir orienter touristes et participants.

Coller au terrain

C'est en partant de cette trame, adaptée aux réalités locales au fil d'échanges multiples et de réunions hebdomadaires avec une foule d'intervenants (organisateur national,

communes de la métropole, préfecture, pompiers, producteurs locaux...) que s'est peu à peu dessinée la partie métropolitaine de la Coupe du

Monde. Pour desservir efficacement et de façon écoresponsable le stade, un plan de mobilité spécifique a été élaboré, qui repose sur le réseau de transports en commun TBM tout en favorisant les déplacements doux, via la création de zones de free-floating et la mise à disposition de vélos gratuits.

Côté infrastructures sportives, ont été retenus

le stade Moga, la piscine Les Bains, le gymnase Serge Duhourquet et la salle de musculation de l'UBB à Bègles; le stade Chaban-Delmas, la piscine Judaïque, le gymnase et la salle de musculation Albert-Thomas à Bordeaux. La ville de Lormont offrira par ailleurs un camp de base à l'équipe des Fidji. Et le stade Robert Monseu de Saint-Médard-en-Jalles sera mis à disposition de l'organisateur comme terrain d'entraînement.

Pour faire rayonner l'événement sur l'ensemble de son territoire et faire résonner les valeurs de citoyenneté, de partage, de dépassement de soi, de solidarité, d'engagement et de respect traditionnellement portées par le sport, la Métropole a également travaillé à concocter un vaste programme d'animations sportives, mais aussi artistiques et culturelles. Elle a lancé, pour ce faire, en novembre 2022 un appel à projets adressé aux communes, entreprises clubs et associations du territoire. Clôturée le 16 janvier, la démarche a permis de nourrir un calendrier d'ateliers, rencontres, expositions, événements et autres manifestations maillant tout le territoire métropolitain du mois d'avril jusqu'à la fin de la Coupe du Monde, en octobre 2023. Une collaboration étroite avec les maires des 28 communes a facilité

le lien avec le tissu associatif de chacune. Un budget global de 250 000 € a été alloué aux animations, autorisant des subventions pouvant atteindre 80 % du montant de chaque projet, dans la limite de 20 000 €. Dans le même esprit de rassemblement, Bordeaux Métropole a souhaité offrir à des publics éloignés la chance d'assister à des matches en direct au stade. 1 000 places ont ainsi été acquises par la Métropole et seront attribuées aux centres communaux d'action sociale.

Vivre l'expérience de l'intérieur

Pour les habitants souhaitant prendre part concrètement à l'organisation de la fête, une campagne de recrutement de 200 bénévoles a commencé le 9 janvier et s'achèvera le 17 mars. Il s'agira, après une brève formation touristique, de faciliter le séjour et les déplacements des visiteurs, et/ou de les orienter vers les bons interlocuteurs. Les bénévoles pourront également participer à l'organisation logistique des animations et/ou être en charge de la sensibilisation des supporters au développement durable.

Seuls prérequis pour intégrer les équipes paritaires et intergénérationnelles : être majeur, disponible pendant les périodes données et parler anglais dans l'idéal. Des tenues officielles seront fournies aux volontaires et leurs repas et transports seront pris en charge. Parties prenantes de l'événement, ils contribueront à leur niveau au rayonnement de la métropole, à ses capacités d'organisation, à son sens de l'accueil et de la fête. Outre les retombées économiques escomptées (estimées à 70 M€

« offrir à des publics éloignés la chance d'assister à des matches en direct au stade »

pour cette Coupe du Monde), la réception des grandes manifestations sportives sert la médiatisation internationale de la métropole

et la valorisation de ses infrastructures sportives. Catalyseur des pratiques sportives, elle est aussi et surtout un facteur de cohésion sociale et de solidarité territoriale. Hormis

les désormais traditionnels Starperche, Decastar ou Tournoi de tennis BNP Paribas Primerose, de prochains grands rendez-vous sportifs sont déjà pris avec le passage du Tour de France en juillet 2023, le Tournoi de Foot Olympique en 2024, et les demi-finales du TOP 14 en 2025.

bxmet.ro/rugby2023



© Ryan Pierson

DEVENEZ BÉNÉVOLE !

Vous serez chargé d'accueillir, d'informer et d'orienter les publics, d'aider à l'organisation des animations et de sensibiliser au développement durable sur les différents sites.

Candidatez jusqu'au 17 mars
sur bxmet.ro/rugby2023-volontaires



© C. McGrath

Quand voir qui à Bordeaux ?

- 9 Septembre
Irlande - Roumanie à 15h30
- 10 septembre
Pays de Galles - Fidji à 21h
- 16 septembre
Samoa - Chili à 15h
- 17 septembre
Afrique du Sud - Roumanie à 15h
- 30 septembre
Fidji - Géorgie à 17h45

Les parcs-relais de la métropole



Ouverts du lundi au mercredi
+ dimanche et jours fériés

de 5h à 1h
du matin

Ouverts du jeudi
au samedi

de 5h à 2h
du matin

27

PARCS-RELAIS

Un parc-relais est
un parking connecté
au tramway et
aux futures lignes
de Bus express.



1 000
places vélo

dont 527 sécurisées et 434 en libre-service



7 519
PLACES

> Dès 2023, de nouveaux services :
stations de gonflage, bornes de recharge
pour véhicules électriques, écrans digitaux,
places réservées au covoiturage...

> D'ici 2026,
+ de places dans les parcs-relais :
GALIN 600 places
BUTTINIÈRE 850 places
et 10 parcs-relais supplémentaires



Taux d'occupation moyen
60 %



Les sons de la métropole

ON PEUT SE BALADER TOUT
EN RESTANT CHEZ SOI GRÂCE
AUX PODCASTS RÉALISÉS SUR
LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN.
ACTUALITÉS, ENQUÊTES,
PATRIMOINE, CULTURE...
VOICI UNE SÉLECTION
POUR (RE)DÉCOUVRIR DES
LIEUX ET DES HISTOIRES.
TENDEZ L'OREILLE !

Les podcasts ont le vent en poupe ces dernières années. Le confinement a été un déclencheur, auquel s'ajoutent l'explosion des plateformes de streaming et l'essor des webradios ou des applis (dont celles des radios FM « historiques »). Plusieurs millions de podcasts sont écoutés chaque mois ! Émissions en replay, enquêtes journalistiques, interviews, fictions, musique... La palette est large et le podcast s'est fait une place sur le web où l'audio apporte sa singularité. Plus immersif, il nous fait prendre du recul

ou sollicite notre imaginaire. Les podcasts donnent aussi la parole aux habitants d'un territoire, à l'image de Bordeaux Métropole.

Actu et société

Les podcasts ne sont pas forcément longs et se prêtent souvent au format poche : 5 à 10 minutes environ, avec des habillages sonores assez sobres, parfois une pause musicale... Calée sur l'agenda culturel, la webradio **la Grande Radio** couvre l'actualité en Gironde, avec des billets sonores sur des expositions, des spectacles, suivant une approche éditoriale variée. Également disponible en ligne, **PODCASTINE** est le 1^{er} podcast quotidien de l'information régionale. Ce média créé par des journalistes explore de multiples sujets en Nouvelle-Aquitaine, parfois en écho avec une actualité nationale. Militant pour une presse indépendante, PODCASTINE propose des reportages ou des séries, allant aussi bien à la rencontre des familles tsiganes sur les quais de Bordeaux que d'agriculteurs en difficultés dans le Périgord... On y parle



© N. Lonescu

même football dans *4-4-2 Mon Amour* ! Autre média collaboratif, **Curieux !** est une initiative de plusieurs centres de culture scientifique, dont Cap Sciences. Ce site d'informations publie des articles, des vidéos et des podcasts, avec la volonté d'être accessible et de lutter contre les idées fausses – regards de scientifiques oblige ! On écoutera avec plaisir la série *Yvan dans la jungle* dont les explorations ludiques nous sensibilisent au monde du vivant.

Patrimoines métropolitains

Fondé par Estelle Coquin et Aline Chambras, l'**Atelier Sonart** propose des contenus audios destinés à des lieux culturels, des musées, des collectivités... Entre création et journalisme, les deux autrices ont réalisé notamment des capsules sonores sur Bordeaux. La mini-série consacrée à la Flèche Saint-Michel propose ainsi de découvrir le monument – en travaux pour plusieurs années – dans l'ambiance sonore de son quartier cosmopolite, avec des témoignages d'habitants, des anecdotes...

Parfois surnommé le « Sherlock Holmes du patrimoine », **Tim Pike** est l'auteur du blog *Le Bordeaux Invisible* (ou *Invisible Bordeaux* dans sa version anglaise). Ce citoyen britannique, installé dans la cité girondine depuis plusieurs années, nous révèle bien des secrets et ouvre son micro à des personnalités qui évoquent le territoire. Citons entre autres un podcast original sur l'histoire des transports en commun de la métropole, qui démarre au XIX^e siècle avec l'apparition du tramway à cheval !

Autre conteur, l'écrivain globe-trotter **Olivier Bleys** effectue de longs périples à pied, relatant ses récits dans des ouvrages. Sensible aux paysages du quotidien, il a réalisé pour Bordeaux Métropole quatre carnets sur les boulevards bordelais, à l'occasion de la concertation organisée à ce sujet. Chaque carnet, un par saison, combine textes, photos et prises de son pour former un kaléidoscope urbain.

En balade, hors les murs

L'héritage métropolitain compte parmi ses fleurons des ensembles modernes, comme le **Quartier Frugès** de Pessac réalisé par Le Corbusier dans les années 1920. À l'époque d'avant-garde, aujourd'hui classé au patrimoine mondial de l'Unesco, l'endroit se visite généralement à partir de la maison-musée municipale. Celle-ci connaît actuellement d'importants travaux de rénovation et pour continuer le travail de médiation hors les murs, une série de podcasts permet d'écouter l'histoire de la Cité à travers des témoignages d'experts et d'habitants, sur fond d'impressions sonores du quartier.

Autre musée, la **Cité du Vin** à Bordeaux construit sa programmation autour d'une vision internationale des cultures viticoles, de l'Antiquité à nos jours. Ses expositions immersives ont pour écho son site internet qui propose de nombreux contenus : interviews vidéo, articles, podcasts... Plusieurs formats audios évoquent les vignobles du monde ou des expositions qui en font de véritables voyages sonores, parfois au croisement de la musique, de l'histoire, des arts plastiques...

Les podcasts ont cet avantage de nous amener en balade d'un clic ! Eddie Ladoire et Hélène Perret, créateurs d'**Unendliche studio**, proposent une série de visites dans des châteaux de l'appellation Pomerol, à la rencontre d'un terroir et de personnalités. Le duo a aussi réalisé des ambiances sonores autour des refuges métropolitains ainsi

que des contenus pédagogiques avec les étudiants de Sciences Po Bordeaux (série *Point Virgule*). Autre initiative transversale, l'association **Rumeurs Radio** porte le projet Mezzanine : une webradio autour de la culture architecturale qui donne également la parole à des graphistes néo-aquitains.

De lieux en lieux, avec les autres

Ce n'est pas tout à fait un podcast mais une invitation à la balade tout en restant chez soi... ou en se promenant vraiment, au choix ! L'application mobile **ARCHISTOIRE** a été conçue par les CAUE* (dont celui de Gironde) et propose un ensemble de destinations comme une *Balade sur les coteaux bordelais de la Garonne*. Une fois l'appli installée sur son téléphone, on se promène virtuellement et on peut cliquer pour découvrir des informations sur les lieux traversés. Clôturons ce panorama non exhaustif par une belle initiative, encore sur la rive droite de la Garonne... Dans le cadre du contrat de ville métropolitain 2022, **O2 Radio** propose toutes les semaines le magazine **Objectif Emploi** dédié à la formation et à l'insertion professionnelle sur la rive droite de la Garonne. Ce programme, réalisé avec le soutien de l'État, de Bordeaux Métropole, des villes de Bassens, Cenon, Floirac et Lormont donne la parole à des acteurs locaux de l'Économie sociale et solidaire, de la dynamique Sport et emploi... Bref, autant de rencontres avec les autres !

* Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement.



Vue depuis les coteaux rive droite

NOTRE SÉLECTION

Flashez ou prenez simplement en photo ce QR Code avec votre smartphone et retrouvez l'ensemble des liens vers notre sélection de podcasts.

Bonne écoute !



Après avoir été labellisée « Terre de Jeux 2024 »,

Lormont est retenue pour accueillir des délégations de breakdance et de judo. Le pôle Brassens Camus et la Maison des sports Les Iris intègrent donc **le catalogue des Centres de Préparation aux Jeux**. La Ville rejoint 9 autres communes girondines lancées dans la grande aventure des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. Une reconnaissance et déjà presque une victoire!

Plus d'infos : lormont.fr

Martignas-sur-Jalle

lance sa **première saison culturelle municipale**! Guidée par le désir de renouveau et animée par le besoin collectif de rêver, de s'évader et de vibrer, c'est une empreinte résolument moderne et positive que la Ville entend laisser avec le lancement de cette première saison. Musique, théâtre, danse, humour, conférences, expositions, actions de médiation auprès du jeune public, échanges avec les artistes : cette saison invite à vivre la culture avec un programme éclectique, audacieux, aux univers variés.

Plus d'infos : ville-martignas.fr

L'exposition **Fleuves** qui se déroule à la Vieille Église de

Mérignac

du 14 janvier au 9 avril est une relecture tendre et onirique du travail que Christophe Goussard mène au bord des eaux depuis toujours. Pensée comme une plongée dans 30 ans de photographies, l'exposition se construit autour de 3 séries importantes dans la carrière du photographe, qui s'entrecroisent pour offrir de nouveaux voyages et lectures. Le travail du photographe et de la commissaire Emilie Flory s'est porté sur les récits, les imaginaires, les brumes et les visages.

Plus d'infos : merignac.com

Bouscat

Le **Salon du livre Jeunesse** du fait un bon dans le temps. Du 20 au 25 mars, les auteurs et illustrateurs invités feront voyager les petits et grands lecteurs au cœur de la Préhistoire, à la recherche des origines de l'homme. Au programme de ce grand voyage dans la peau de Cro-Magnon : des ateliers, des contes et spectacles, dédicaces et rencontres avec les auteurs et les éditeurs. À vos silex!

Plus d'infos : bouscat.fr

Le festival **RATATAM!** revient pour sa 6^e édition au

Haillan

du 31 janvier au 5 février, rien que pour les enfants!

Au programme : des ateliers, des jeux, des spectacles, de nombreux films d'animation, l'île aux contes, un concours de dessins et de grimaces et bien plus encore. Cette année, l'auteure et illustratrice Camille Piantanida est la marraine du festival, qui a tout pour enchanter toute la famille.

À partir de 3 ans.

Plus d'infos : lentrepot-lehaillan.fr

Taillan-Médoc

Du 11 au 25 février au

la **Quinzaine de la Petite Enfance**

propose une parenthèse chaleureuse pour les bébés! Les enfants de moins de 3 ans et leurs familles plongeront dans le cocon chaud et rassurant de l'autrice et illustratrice Baptistine Mésange à travers rencontres et ateliers. La Compagnie Emilbus jouera avec les enfants lors de son spectacle Kou-Kou. Retrouvez aussi des animations gratuites à la médiathèque, au Multi-Accueil et au Relais Petite Enfance.

Plus d'infos : taillan-medoc.fr



Retrouvez les événements
des 28 communes sur
bxmet.ro/agenda

Engagée dans la lutte contre les violences intra-familiales, la ville de

Parempuyre

a mis en place le projet **STOP VIOLENCES**, qui comprend un volet formation mais aussi des actions de sensibilisation du grand public : conférence, spectacle, etc. Depuis le 3 octobre 2022, ce projet comprend désormais une cellule d'écoute avec un numéro dédié aux Parempuyriens, permettant aux victimes de prendre contact et d'être accompagnées dans toutes leurs démarches (plainte, démarches administratives, aide au logement, garde d'enfant, etc.).

Plus d'infos : parempuyre.fr

Fort du succès de sa 3^e édition, la ville de

Pessac propose la 4^e édition de son **Budget participatif**, sur le thème « Pessac, plus verte et plus nature » en lien avec ses grandes orientations en matière de transition écologique. Du 20 janvier au 30 mars 2023, toute personne âgée de plus de 9 ans habitant, travaillant ou étudiant à Pessac (hors élus et agents) peut proposer un projet d'intérêt général. L'enveloppe budgétaire passe de 300 000 à 400 000 € cette année, afin de permettre à un maximum de projets d'être réalisés

Plus d'infos : jeparticipe.pessac.fr

Vendredi 10 mars 2023 à 20h, salle Hermès - Espace Villepreux,
le service culturel de la commune de

Saint-Aubin de Médoc

, vous propose de découvrir le spectacle de magie **Duo Évazio!** François est un magicien qui se distingue grâce à une magie très humoristique et moderne à la fois. Clémence, une danseuse de cabaret, apporte au spectacle une touche de douceur avec des numéros visuels et poétiques. Spectacle éligible à la Carte Jeune.

Plus d'infos : saint-aubin-de-medoc.fr / 05 56 70 15 15

Du 18 mars au 21 juin, Saint- Louis-de- Montferrand

propose la deuxième édition de son **Printemps des Parenthèses**. Au programme : animations culturelles avec entre autres le Printemps des Poètes, découverte du patrimoine local et des ateliers écoresponsables. Venez déambuler du rucher à l'observatoire à oiseaux, en passant par l'Art dans la ville jusqu'au jardin des expos et aux vergers. Découvrez ainsi les espaces naturels aménagés et l'écosystème qui s'y trouve.

Saint-Médard- en-Jalles

organise un temps d'information et d'échanges sur les mobilités!

Que vous soyez adeptes du bus, du vélo, de la voiture, ou que vous vous déplaçiez à pied ou en trottinette, rendez-vous le samedi 25 février après-midi, place de la République et au Carré des Jalles, pour un **événement spécial sur les mobilités** : ateliers, spectacles, démonstrations, tables rondes et bien plus encore. L'occasion également de rencontrer les acteurs locaux et métropolitains autour de ce thème.

Plus d'infos : saint-medard-en-jalles.fr

L'Association **Espaces Jeunes Vincentais**, créée en octobre dernier, propose aux adolescents de

Saint-Vincent- de-Paul

des activités et sorties, ainsi que la participation aux différents événements de la commune. Les bénéfices réalisés leur permettront de financer un séjour au ski au mois de février.

Plus d'infos : stvincentdepaul-33.fr

Talence lance l'édition 2023 de son concours photo amateur sur le thème « **Regard sur Talence** » destiné à tous les photographes amateurs de la métropole. Du 27 mars au 23 avril, les candidats pourront s'inscrire en suivant les indications du règlement du concours. Un jury professionnel sélectionnera 22 photos qui seront exposées en mai sur les grilles du parc Peixotto et soumises au vote du public. Trois prix et un prix spécial jeune moins de 16 ans seront décernés et dotés.

Plus d'infos : talenceevenements.fr

Villeneuve- d'Ornon

devient un vaste terrain de **pratique sportive libre!** Depuis plusieurs mois, des aires de fitness en libre accès sont progressivement installées dans les différents quartiers et parcs de la ville pour permettre à tous les publics d'en profiter pleinement et gratuitement. Outre ces espaces dédiés à l'entretien physique, plusieurs city stades ont été réhabilités et d'autres verront prochainement le jour d'ici 2026.

Plus d'infos : villenedornon.fr

> La suite de l'actualité des communes de Bordeaux Métropole dans le prochain numéro.

Pour rappel, les communes prennent la parole chacune à leur tour : les 14 premières de l'alphabet sur un numéro et les 14 autres sur le suivant.

culture & loisirs

Carnaval des 2 rives

Métropole - le 5 mars

Pour célébrer les quarante ans du jumelage de Bordeaux avec la ville nippone de Fukuoka, le carnaval revient aux couleurs du Japon à la fois traditionnel et moderne.

carnavaldesdeuxrives.fr

Escale du livre

Bordeaux - du 31 mars au 2 avril

Rendez-vous chez vos libraires bordelais pour fêter l'Escale du Livre ! Découvrez les auteurs naissants à ne pas manquer et participez au choix du prix des lecteurs.

escaledulivre.com

Printemps du Bourghail

Pessac - le 15 et 16 avril

Un rendez-vous convivial annuel à ne pas manquer : ferme mobile avec ateliers de rencontres avec les animaux, spectacles et expositions, village écocitoyen, espace plantes et jardins, marché de producteurs...

pessac.fr

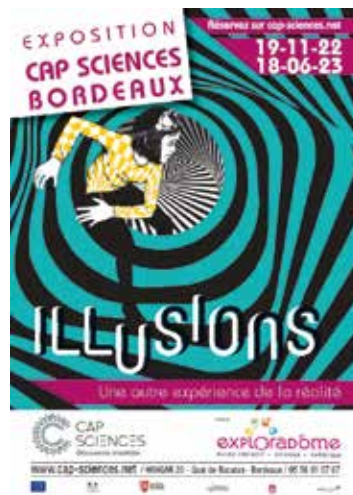


Réchauffe l'ambiance... pas la planète !

Cap Sciences - jusqu'au 8 mai

Vivez une expérience collective à la croisée du théâtre, du cinéma et de l'atelier participatif. Pour explorer nos interrogations et blocages face à l'urgence climatique... avec humour !

cap-sciences.net



Illusions

Cap Sciences - jusqu'au 18 juin

Et si le cerveau était un véritable terrain de jeu... Qu'est-ce qu'une illusion ? Comment et pourquoi sommes-nous trompés ?

cap-sciences.net

sport



Jumping de Bordeaux

Bordeaux - du 2 au 5 février

Passionnés d'équitation, débutants ou amateurs, venez vivre des émotions fortes avec deux coupes du monde, le meilleur du saut d'obstacles, un spectacle féérique, mais aussi le Salon du Cheval pour les petits et grands !

jumping-bordeaux.com

événements

Devenez entrepreneur !

Métropole - du 23 janvier au 3 février

L'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie) vous accompagne dans l'aventure entrepreneuriale, avec deux semaines de webconférences, d'ateliers, de portes ouvertes... pour découvrir la création d'entreprise.

adie.org

Entreprise séduis-moi si tu peux

Bordeaux - le 23 février

Une journée dédiée aux rencontres professionnelles sans CV autour d'un café. Ouvrons ensemble le champ des possibles !

entrepriseseduismoisitupeux.com

Cycle de conférences Archives de Bordeaux Métropole

Archives de Bordeaux Métropole - du 21 février au 25 avril

Explorez le temps avec les Archives de Bordeaux Métropole, grâce aux conférences gratuites et ouvertes à tous ! Au programme : architecture, patrimoine de la Ville de Bordeaux, archéologie et histoire de l'art.

toutartfaire.com

Fous rires de Bordeaux

Bordeaux - du 18 au 25 mars

8 jours, 40 spectacles, 60 humoristes. Ne manquez pas la nouvelle édition de l'incontournable festival d'humour à Bordeaux.

lesfousriresdebordeaux.fr



Bienvenue

Bordeaux Métropole vous accompagne lors de votre installation dans la métropole bordelaise avec le guide pratique du nouvel habitant : numéros utiles et infos pratiques pour faciliter vos démarches au quotidien.
bxmet.ro/nouvel-habitant

Le bon plan Carte jeune

Concerts, matchs, cinéma... La Carte jeune permet l'accès à des bons plans, des réductions ou des activités gratuites. Pour l'obtenir ? Avoir moins de 26 ans et résider dans l'une des 21 communes du dispositif. Inscrivez-vous en ligne ou dans l'un des points relais de votre ville.
cartejeune.bordeaux-metropole.fr

Transports

> TBM, Transports Bordeaux Métropole :

Conseils, infos trafic, horaires, tarifs...

Tout le réseau TBM sur **infotbm.com** ou 05 57 57 88 88



> **V³, V⁺ et V³ électrique**, le vélo en libre-service de Bordeaux Métropole : géolocalisation des stations, disponibilité des vélos... **vcub.fr** ou **09 69 39 03 03** (Numéro Cristal non surtaxé)

> **Bat³, le bateau de Bordeaux Métropole** : 3 navettes fluviales desservent 5 escales en connexion avec le réseau TBM.
infotbm.com

Suivez le Conseil de Métropole

Prochaines dates :
27 janvier et fin mars

En direct sur :
bxmet.ro/seances-du-conseil

Participez !

Actuellement :

Projet de Zone à Faibles Émissions (ZFE)

Participez et réagissez pour une amélioration de la qualité de l'air et son impact sur la santé.

Rubrique : Déplacements

Le transport par câble

Jusqu'au 13 février, exprimez-vous sur le projet de création d'une ligne de transport par câble entre le quartier de Bordeaux maritime (rive gauche) et les coteaux de Garonne à Lormont et Cenon (rive droite).

Rubrique : Déplacements

Aménagement du cours du Général-de-Gaulle à Gradignan

Donnez votre avis sur le projet d'aménagement du cours du Général-de-Gaulle entre l'avenue Favard et la rue des Lauriers à Gradignan.

Rubrique : Déplacements

Retrouvez l'ensemble des concertations en cours sur **participation.bordeaux-metropole.fr**

Donnez votre avis

Le Journal de Bordeaux Métropole est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de l'agglomération et dans les 28 mairies.

Vous ne le recevez pas ?

Vous souhaitez nous faire part de remarques ?

Appelez le 05 56 93 65 97 ou écrivez-nous :

> **en complétant le formulaire** à l'adresse suivante :

bxmet.ro/ecrire-au-journal

> **par courrier :**

Le Journal de Bordeaux Métropole
Esplanade Charles-de-Gaulle
33 045 Bordeaux Cedex

S'informer

Abonnez-vous et recevez tous les 15 jours par mail la lettre d'information de Bordeaux Métropole. Grands projets, infos travaux, agenda culturel... Suivez toute l'actualité de votre métropole !
bxmet.ro/newsletter

Bordeaux Métropole connectée

Pour suivre l'actualité de Bordeaux Métropole sur les réseaux sociaux :

f facebook.com/bordeauxmetropole

t twitter.com/bxmetro

@ instagram.com/bordeauxmetropole

in linkedin.com/company/bordeaux-metropole

Contactez Bordeaux Métropole

Esplanade Charles-de-Gaulle
33045 Bordeaux Cedex

Ouvert de 8h30 à 17h

Standard : 05 56 99 84 84

bordeaux-metropole.fr

• Poser vos questions, commander une publication ou déposer une candidature spontanée : **bxmet.ro/contact**

• Marchés publics :
marchespublics@bordeaux-metropole.fr

LA PAROLE AUX GROUPES POLITIQUES

Place d'expression des groupes politiques du Conseil de Bordeaux Métropole.

Groupe des Élus Socialistes et apparentés

2023, garder un train d'avance

L'année 2022 est venue bousculer nos quotidiens mais nous n'avons pas ralenti le rythme. Portés par la confiance que vous nous avez accordée il y a 2 ans, nous sommes à l'œuvre pour agir et faire entrer pleinement notre métropole dans la transition écologique et sociale.

La métropole est au rendez-vous des grands événements, les feuilles de routes que nous avons déjà votées (développement économique, schéma des mobilités, tourisme durable, 1 million d'arbres) portent leurs fruits. L'attractivité de notre territoire ne se dément pas avec 12,4 millions d'€ d'investissements pour nos entreprises, +8,7 % de création d'emplois par rapport à 2020 et -10,8 % de demandeurs d'emploi. La Régie de l'Eau de Bordeaux Métropole, entrée en service au 1^{er} janvier 2023, marque son ambition sociale avec le gel de l'augmentation des tarifs de l'eau en 2023, avant la mise en place d'une tarification sociale en 2024. Vous l'avez vu dans notre dossier logement, Bordeaux Métropole est un territoire d'expérimentation et de transformation où nous souhaitons préserver votre qualité de vie. Ce train métropolitain prend de l'ampleur et accélère notamment sur la mobilité avec l'arrivée du tram jusqu'à l'aéroport. L'année 2023 sera aussi une année charnière pour les projets structurants notre territoire : dernière année de travaux pour le pont Simone-Veil et avant l'ouverture de la première ligne de Bus Express. Sur chacun des sujets, nous serons à l'écoute et conscients que rien ne pourra se faire sans une approbation du plus grand nombre et une compréhension mutuelle. En 2023, vous aurez l'occasion de donner votre avis : création d'une télécabine et choix du tracé, aménagement des boulevards, avancée du projet de RER Métropolitain, modalités d'application de la ZFE. En deux ans, nous avons posé les bases de notre vision pour la métropole, il est temps de continuer d'agir, d'expérimenter et de proposer de nouvelles manières de faire. Le train métropolitain est bien lancé.

Groupe Écologie et solidarités

Promesse tenue, l'eau redevient publique

Ça y est, on l'a fait. Depuis le 1^{er} janvier 2023, notre eau est redevenue publique ! Après 30 ans de contrat avec SUEZ (ex Lyonnaise des Eaux) nous avons réussi à créer l'une des plus grandes régies de France, capable de gérer la distribution de l'eau pour plus de 750 000 usagers, dans un objectif exclusif d'intérêt général.

C'est une victoire politique et technique qui met un terme à la marchandisation de l'eau, et nous permet désormais de proposer aux usagers un service de l'eau public, transparent et durable.

Pour les habitants, c'est d'abord la garantie que chaque euro de leur facture sera réinvesti dans la bonne gestion de l'eau et ne servira plus à la rémunération de dividendes.

De plus, le prix de l'eau n'augmentera pas en 2023, contrairement aux années précédentes. Nous travaillons à une politique tarifaire à la fois sociale et environnementale, qui encourage une consommation maîtrisée tout en soutenant les ménages les plus fragiles.

Pour l'environnement, la gestion publique nous permet désormais de nous engager dans une politique de préservation sur le long terme afin de faire face au changement climatique. Les sécheresses de l'été dernier nous le rappellent : l'eau n'est pas une ressource inépuisable et les choix que nous faisons aujourd'hui seront déterminants pour les années à venir.

Préserver la ressource implique des investissements conséquents, dans lesquels nous allons nous engager grâce à un budget plus important, qui nous permettra par exemple de multiplier par deux les investissements dans la qualité du réseau de distribution.

Après deux ans de travail et de combats politiques, nous sommes vraiment très fiers de pouvoir tenir cet engagement auprès de nos électeurs et de doter notre territoire d'une régie publique innovante, performante, humaine et exemplaire - pour garantir à la fois le partage équitable de l'eau mais aussi sa protection sur le long terme.

Pour tout comprendre de la régie de l'eau en vidéo : ecologistesbordeauxmetropole.fr

Groupe Communiste

Pour que le RER Métropolitain reste public !

Depuis plus de 40 ans nous menons la bataille sur la question du transport collectif et public de proximité. De la ceinture métropolitaine, en passant par la navette fluviale au train du quotidien tout en attendant une étude sérieuse pour un métro, les communistes ont toujours porté le sens de l'intérêt général.

En fin d'année 2022 se sont tenues les concertations publiques du RER Métropolitain. Ces concertations n'ont fait que confirmer ce que notre groupe porte depuis toutes ces années.

Si nous sommes satisfaits de voir s'accélérer le cadencement des RER Métropolitain nous savons que le compte n'y est pas pour résorber le retard pris sur notre territoire. Retard tant sur le nombre de RER en circulation que sur le nombre des dessertes et la couverture sur le territoire girondin.

Alors que la population augmente d'année en année, que les enjeux climatiques nous incombent de réduire la voiture dans nos déplacements, sans oublier les politiques de ZFE dans les métropoles, le développement du transport collectif est la réponse la plus équitable et la plus écologique à la condition que cette dernière fasse une place prépondérante au ferroviaire.

En effet, ce transport collectif dont on voit bien qu'il est maintenant essentiel pour le développement de notre territoire et à la réponse environnementale doit être géré dans une logique de réponse aux besoins de mobilité durable de tous et toutes.

À nous de créer les conditions en 2023 pour développer fortement des RER métropolitain afin que chacun soit à l'avenir à 10 minutes d'une gare du futur RER avec une tarification unique et abordable pour chacun et chacune. Soyez assurés que les élu.es communistes métropolitains continueront à porter haut et fort la lutte pour un transport public de qualité pour tous et toutes.

Groupe Métropole Commune(s)

Très bonne année 2023 !

Les 34 élus de Métropole Commune(s), premier groupe de Bordeaux Métropole, vous souhaitent une belle et heureuse année 2023 ! Nous formons des vœux de santé, bonheur, épanouissement et réussite dans vos projets. Dans cette période de forte incertitude, nous pouvons nous souhaiter collectivement sérénité, concorde et espoir en de jours meilleurs. Les multiples crises que nous traversons mettent à rude épreuve notre vivre-ensemble. Plus que jamais, c'est dans la solidarité que nous trouverons la force pour faire face aux enjeux des mois à venir.

L'ADN de notre groupe, c'est la proximité à travers l'importance de nos communes, véritable maillage de solidarité et d'entraide locale. En 2023, nous poursuivrons pour vous la défense de nos valeurs et nous serons une opposition vigilante et productive face à la majorité verte-rose de la Métropole. La période que nous vivons est notamment marquée par des changements climatiques très perceptibles. Nous devons nous interroger sur l'écologie que nous souhaitons. Elle ne peut se faire au détriment de l'humanité.

Avec nos 11 Maires, nous portons une vision positive du développement durable de nos communes qui permet la préservation de notre environnement si qualitatif tout en œuvrant pour nos concitoyens.

C'est la principale ligne de fracture avec la majorité actuelle de Bordeaux Métropole qui est, depuis 2020, dans une situation de quasi-immobilisme sous l'effet d'idéologies contradictoires. L'alliance PS-Verts n'est qu'électorale tant le pragmatisme hérité de la co-gestion est inconciliable avec la vision verte décroissante et décliniste.

En 2023, ces différences d'approche s'illustreront dans de nombreux domaines tels que les mobilités (avec le dossier potentiellement explosif de la ZFE, la défense du métro), le logement ou bien encore l'attractivité économique.

Cette année encore, vous pourrez compter sur nous pour être à votre écoute, vous défendre et être force de propositions dans l'intérêt de tous les territoires.

Groupe Renouveau Bordeaux Métropole

Un déficit de vision à long terme de notre stratégie des mobilités

La métropole a pris des décisions d'urgence pour faire face au problème des transports. La nouvelle stratégie des mobilités fait ainsi la part belle aux voies express, vélo, bus et cars afin de décongestionner notre agglomération en réduisant l'usage de la voiture. Le groupe Renouveau Bordeaux Métropole y a rajouté un volet sur la rocade afin de trouver des solutions urgentes pour les habitants des territoires voisins, qui restent structurellement tributaires de la voiture.

Cependant, au tiers de ce mandat, et au regard de notre contexte territorial, nous nous inquiétons du manque de projection pour les années futures. À part le projet GPSO qui projette notre métropole dans une vision à trente ans, la majorité métropolitaine peine à inscrire des grands projets d'infrastructures qui pourront répondre demain aux problèmes de congestion dans une Métropole qui a l'ambition d'être toujours aussi attractive.

En effet, soumises à une temporalité très longue, les grandes orientations - comme une déviation autoroutière ou toute autre solution - devraient être programmées dès à présent pour avoir une chance de répondre, demain, à nos besoins croissants de mobilité.

De plus, notre Métropole connaît des difficultés qui prennent naissance dans un contexte de forte croissance démographique et d'étalement urbain qui dépasse largement les limites du périmètre géographique de la Métropole; sans compter la mise en place de la zone à faibles émissions (ZFE-m) à horizon 2024 qui impactera une grande part des usagers extra-métropolitains.

Nous faisons donc le vœu qu'en 2023, les décideurs locaux portent enfin une stratégie commune à l'échelle départementale, seule condition pour réussir notre politique des mobilités.

Aussi, le projet d'un transport par câble, présenté dans ce numéro, nous apparaît comme un projet d'attractivité nécessaire pour la rive droite, sans représenter toutefois un projet de mobilité structurant pour notre Métropole.



VIBRONS AU RYTHME DU COLLECTIF !

ALAIN ANZIANI & L'ENSEMBLE DES ÉLUS MÉTROPOLITAINS
VOUS SOUHAITENT UNE BONNE ANNÉE 2023

BORDEAUX-METROPOLE.FR